



## Comment payer sa licence sur le site ABD pour les nouveaux arrivants

(Saison 2025/2026)

Pour les mutés, une fois que l'étape 2 est achevé, vous recevez un @-mail provenant de notre site (regarder bien dans les spams) vous invitant à payer. Ceci est possible uniquement en passant par le même chemin qu'à l'étape 1 :

- Sur le site Web ABD et sans vous connecter à votre profil, cliquer sur Préinscription prochaine saison (voir étape 1)
- Aller tout en bas de la fenêtre qui s'est ouverte pour voir l'encadré ci-dessous :

Je souhaite m'inscrire pour la saison 2024-2025

J'ai déjà un compte de connexion sur ce site

MES PRÉ-INSCRIPTIONS EN COURS

NOM	Prénom	Catégorie	Statut	Saisie	Actions	Suivi
[REDACTÉ]	[REDACTÉ]	[REDACTÉ]	En attente de paiement	20/06/2024	<a href="#">Modifier</a>	<a href="#">Accéder</a>

Ajouter une nouvelle pré-inscription →

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter une nouvelle pré-inscription en cliquant sur le bouton ci-dessus.  
Par exemple : pour un membre de votre famille ou un ami.

Cliquer sur Accéder

Vous arrivez sur une nouvelle Fenêtre directement sous votre futur compte adhérent ou vous devrez cliquer sur :

**Fichiers**

Aucun document n'est associé à cette pré-inscription

+ Ajouter un document

**Paiement**

Le montant à payer est de 185,00 €

[Payer en ligne](#)

**Commentaires**

Pas de commentaire sur la pré-inscription

Enregistrer le commentaire

Une nouvelle fenêtre apparait :



## Comment payer ma cotisation ?

Voici les modes de règlements à votre disposition pour le règlement de votre cotisation :

### Carte bancaire (paiement en 4 fois)

Paiement en quatre fois.

[Paiement en ligne](#)

Un première partie le jour J, les autres à +1 mois, +2 mois et +3 mois

### Carte bancaire (paiement en 2 fois)

Paiement en deux fois.

[Paiement en ligne](#)

Un première partie le jour J, l'autre à +1 mois

### Carte bancaire

[Paiement en ligne](#)

### Je souhaite transmettre le lien de paiement à un tiers

Voici le lien public pour effectuer le paiement :

<https://basket-abd.com/c/paiement/7/06160cf4-2f34-11ef-812e-02420a0a0102?mode=full>

### Je souhaite effectuer le paiement moi-même

[Accéder au paiement en ligne →](#)

Puis :

Date de naissance \*  
13/07/2008

Nationalité \*  
Française

Pays \*  
France

[← Annuler le paiement](#) [Etape suivante →](#)

Puis sélectionner l'un des 3 boutons. Attention préférez le paiement en 4 fois sans frais surtout si vous avez des aides (voir les explications plus bas dans la procédure)

**Mode de règlement**

Veuillez sélectionner un mode de règlement dans la liste ci-dessous :

	<b>Carte bancaire (paiement en 4 fois)</b> Montant à payer : 185,00 €	<a href="#">Sélectionner →</a>
	<b>Carte bancaire (paiement en 2 fois)</b> Montant à payer : 185,00 €	<a href="#">Sélectionner →</a>
	<b>Carte bancaire</b> Montant à payer : 185,00 €	<a href="#">Sélectionner →</a>

1°/ Comme les années précédentes, l'ABD permet à ses adhérents de payer jusqu'à 4 fois sans frais, mais uniquement par le biais de notre site internet par Carte Bleue. Cependant, l'ABD devant valider auprès de la FFBB les licences avant que le paiement intégral ne soit effectif, le club exige que tous les règlements aient été effectués à fin Décembre.

En cas d'anomalie, un membre du bureau contactera les personnes concernées afin de régulariser la situation. En cas de litiges, des sanctions pourront être prises.



**Paiement en plusieurs fois** : certaines Cartes Bleues ne permettent pas le paiement en plusieurs fois : ceci n'est pas un problème lié à notre site, mais aux options potentielles de la carte bancaire. Dans ce cas nous vous inviterons soit à régler l'intégralité de la somme, soit à vous rapprocher de votre banque afin de modifier vos options.

2°/ Le paiement par chèque est possible mais uniquement **en 1 seule fois (règlement total)**.

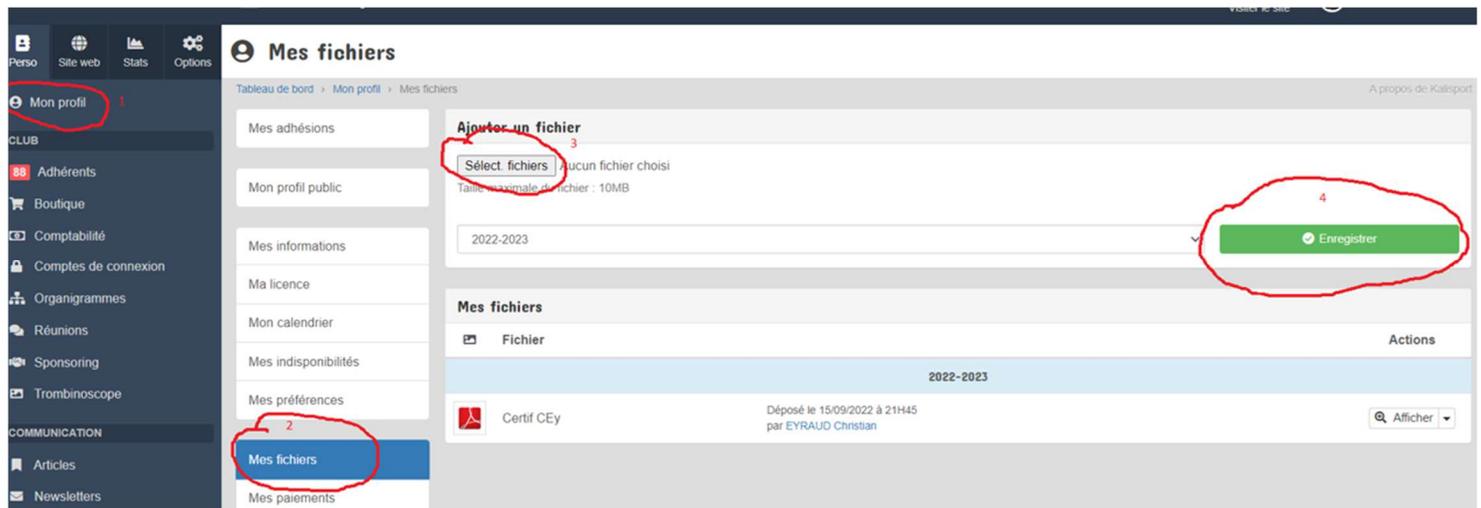
3°/ Le paiement en espèces n'est pas accepté faute de traçabilité (dans certains cas, une exception peut être tolérée, sous conditions et avec accord exclusif du Trésorier et/ou Président).

4°/ Bien que les chèques vacances ne soient plus pris en charge, l'ABD reste partenaire des dispositifs suivants : Carte TATTOO (60 € pour les collégiens), Pass Région (30 € pour les lycéens) et Pass' Sport (50 € pour les familles bénéficiaires).

Lors de la pré-inscription (étape 1) vous devrez cocher le/les dispositifs au(x)quel(s) vous avez droit.

Au moment du paiement (étape 3), vous devrez impérativement déposer les preuves de vos aides sur notre site (aucun document fourni par mail, sms ou de la main à la main ne sera pris en compte) :

- scan recto verso de la carte (pour la carte Tattoo, fournir également le code pin à 5 chiffres)
- scan ou photo du courrier Pass' Sport avec les codes si réception dématérialisée

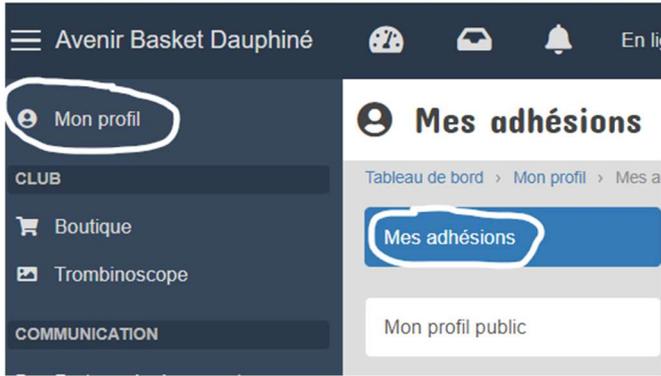


- **Attention** : à partir du **30/11/2024 à 0h00**, plus aucun dispositif ne pourra être pris en compte par ABD.
- Vous devrez vous acquitter entièrement de la somme initialement prévue. Les remboursements des dispositifs seront effectués entre Décembre et Février, le temps que le club perçoive les aides.
- Les remboursements pourront se faire de 3 manières :
  - o Soit en recreditant la Carte Bleue ayant servi au paiement
  - o Soit en annulant une échéance de paiement en plusieurs fois
  - o Soit un mix des 2 solutions ci-dessus en fonction des montants

Les remboursements apparaitront sur votre relevé de banque sous le nom de **KALISPORT** (éditeur de l'application web que nous utilisons).

Il vous incombera de vérifier directement sous votre profil l'état de votre cotisation et de nous signaler tout manquement que nous corrigerons le plus rapidement possible.

Pour ce faire : rendez-vous dans la rubrique « Mon Profil » puis mes « Adhésions » :



Vous visualiserez l'état de votre cotisation comme dans l'exemple ci-dessous :

Mes adhésions							Comr
Saison	Payé	Etat	Montant	Modes de règlement	Facture	Attestation	
2023-2024	✓	Règlement total	140,00 €	Carte bancaire (paiement en 4 fois)		Attestation	

C'est sous cette même rubrique que vous pourrez éditer vos attestations afin de les remettre à votre Comité d'Entreprise s besoin. → Cliquez sur « Attestation » (voir photo ci-dessus)

**Attention : l'attestation ne peut être éditée qu'une fois la totalité du paiement réglé.**